

MONTEMQUAD

Domaine de Montempaille – 41360 SAVIGNY SUR BRAYE

Association à but non lucratif Loi 1901 – N° W412000462 Vendôme

Affiliation FFM n° C3414 ligue du centre L09 – Mail : montemquad@neuf.fr

TEL : 07 83 91 37 48 / 09 63 59 63 92

DEMANDE D'ADHESION 2018

Je soussigné(e) Nom :

Prénom :

Tel :

Adresse :

Commune et code postal :

Mail :

N° de licence FFM : _____

Demande à adhérer au club Montemquad pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Le prix de l'adhésion annuelle est de : 50 €

J'atteste être titulaire du permis de conduire et que mon véhicule : (entourez la catégorie)

Moto

Quad

Immatriculé :

Est assuré par :

N°du contrat :

Date de validité :

J'ai l'obligation de : Présenter l'attestation d'assurance de mon véhicule à chaque renouvellement de celle-ci.

Avoir mes documents (conformément au code de la route) permis de conduire, attestation d'assurance et carte grise du véhicule avec lequel je roule sur le site de Montempaille, documents qui me seront demandés à chacune de mes visites.

De même si les autorités me confisquent ou suspendent mon permis de conduire, je me dois de ne plus rouler sur le site de Montempaille, car je ne serais plus couvert par mon assurance.

Les journées entrainements FFM sont réservées exclusivement aux licenciés, ceux-ci devront présenter leur licence en cours de validité accompagnée d'une pièce d'identité.

J'ai bien été informé par ailleurs que les membres du club Montemquad n'interviennent pas en tant que professionnels mais en tant que bénévoles.

Je déclare avoir été informé de mon intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peut m'exposer la pratique du sport motorisé, conformément à l'article L321-4 du code du sport.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et accepte de m'y conformer. Je sais que le non respect des consignes de sécurité peut entraîner mon exclusion sans contrepartie.

Fait à :

Date :

Signature précédée de la mention « **lu et approuvé** »

Important : Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Montemquad
Adresse postale du club : Montemquad
La basse folie
72440 Maisoncelles

MONTMQUAD

Domaine de Montempaille – 41360 SAVIGNY SUR BRAYE
Association à but non lucratif Loi 1901 – N° W412000462 Vendôme
Affiliation FFM ligue centre n°C3414 - Mail:montemquad@neuf.fr - Tel : 07 83 91 37 48

REGLEMENT INTERIEUR

Je ne suis pas seul au Monde, Courtoisie et Respect sont mes fils conducteurs.

Toute personne présente sur le site, qu'elle soit pilote ou accompagnante, devra impérativement se présenter à l'accueil.

ARTICLE 1 - ADHESION AU CLUB

Toute personne ayant acquitté sa cotisation annuelle est considérée comme membre adhérent au club Montemquad.

L'adhésion annuelle est valable pour une année civile (du 01 janvier au 31 décembre)

Une attestation d'assurance en cours de validité devra être fournie au moment de son adhésion (et à chaque renouvellement ou changement de celle-ci) le permis de conduire ainsi que la carte grise du véhicule concerné au club Montemquad.

Le renouvellement de l'adhésion n'est pas systématique : il est l'acte volontaire du contractant.

ARTICLE 2 - CIVISME

Chaque adhérent est responsable de ses actes et de son véhicule.

Spécifier les gestes et attitudes à respecter pour pratiquer le sport motorisé dans les meilleures conditions du respect des personnes, de l'environnement, des lois et des biens mis à disposition.

En cas d'intervention mécanique, protégez les sols (huile, essence..)

Chacun ramène ses poubelles (il n'y a pas de ramassage des déchets). Les mégots de cigarettes, bien éteints se mettent dans les poubelles, c'est bien mieux qu'au sol.

Le bruit de chaque véhicule est limité à 95 décibels.

L'ensemble des réglementations et consignes n'est pas exhaustif et ne désengage personne de ses responsabilités.

ARTICLE 3 - SECURITE

La pratique du sport motorisé n'est pas exempt de certains risques. Afin de les limiter, il est essentiel d'adopter une attitude responsable tant sur le domaine qu'en dehors et de respecter les présentes règles.

Le port d'une tenue adéquate : casque, bottes, gants, pantalon type cross, protection dorsale, pare-pierres, est obligatoire.

Aucun pilote n'est autorisé à rouler seul sur le domaine de Montempaille.

La vitesse sur le parking est limitée à 5km/h.

Paraphe de l'adhérent

ARTICLE 4 - ASSURANCES

Il est recommandé dans l'intérêt des pilotes, de souscrire un contrat d'assurances couvrant les dommages corporels auxquels peut l'exposer la pratique d'un sport motorisé.

Tous les véhicules, quels qu'ils soient, homologués ou non, doivent être assurés au minimum en responsabilité civile.

Il est rappelé aux pilotes, que leurs matériels (véhicules, remorques, équipements divers....) sont placés sous leur entière responsabilité.

Le club Montemquad décline toute responsabilité concernant les vols ou dommages subis par les utilisateurs.

ARTICLE 5 - ENTRAINEMENTS FFM

Les journées entraînement FFM sont ouvertes exclusivement aux licenciés, qu'ils soient adhérents ou extérieurs au club.

Chaque pilote utilisant le circuit devra obligatoirement présenter une licence, délivrée par la FFM, en cours de validité et de plus, pour les pilotes extérieurs au club, une pièce d'identité.

ARTICLE 6 - JOURNEES CLUB

Les activités club, roulages, sont exclusivement réservées aux adhérents du club à jour de leurs cotisations.

ARTICLE 7 - ASSEMBLEE GENERALE

Les adhérents sont informés par courriel de la tenue des Assemblées Générales annuelles.

Peuvent se présenter comme membre du bureau, tout adhérent ayant trois années consécutives de présence.

ARTICLE 8 - EXCLUSION

En cas de non respect des présentes dispositions et/ou de toute règle édictée par le club Montemquad, les contrevenants pourront, en fonction de la gravité des faits, faire l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive du domaine.

ARTICLE 9 - MODIFICATION ET RECLAMATION

Ce présent règlement peut être modifié à la suite d'une Assemblée Générale conformément aux statuts. Toute réclamation doit être adressée par écrit au Président.

Le bureau Montemquad.

« j'ai pris connaissance du présent règlement et l'accepte dans son intégralité »

Nom et prénom :

Date :

Signature :